

Conseil communal de Saint-Légier
Séance du 4 novembre 2019

Interpellation : Pour le maintien d'un bureau de poste à Saint-Légier

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Madame la municipale, Messieurs les municipaux,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Au cours de l'année 2017, constatant que la Poste suisse ferme des offices de poste malgré l'opposition populaire, et étant informée que le bureau de Saint-Légier est sur la liste des prochaines fermetures, je suis intervenue à plusieurs reprises devant cette noble assemblée pour m'inquiéter de ce que la municipalité avait entrepris pour lutter contre le démantèlement du service public et en particulier pour le maintien du bureau de poste de Saint-Légier.

A la suite de mes diverses interventions, la municipalité m'a donné les réponses suivantes :

- le 27 février 2017 : « Le moment venu, la municipalité défendra son bureau de poste » mais « il est encore trop tôt pour se profiler ».
- le 8 mai 2017 : « la municipalité étudie la possibilité d'exprimer son mécontentement collectif » ... « et tentera de lancer une pierre dans l'océan » ; le syndic se dit « prêt à essayer ».
- le 26 juin 2017 : « une rencontre avec la direction régionale de la Poste est prévue en juillet 2017 ; la municipalité dira son mécontentement et va s'assurer de saisir les meilleures opportunités ». Le syndic assure que « la fermeture de la poste est regrettable pour les entreprises et pour les personnes âgées ».

Ayant patienté de longs mois dans l'attente d'un retour de la municipalité à ses interventions auprès de la Poste, je constate qu'elle tarde à revenir sur le sujet :

- le 18 mars 2019 : je me suis permis de demander à la municipalité si elle avait bien saisi les meilleures opportunités auxquelles elle avait fait allusion.

M. le syndic, un rien exaspéré, me répond que la municipalité me donnera à la prochaine séance, une réponse écrite...que j'attends encore aujourd'hui. Enfin, le 24 juin 2019, M. le syndic informe que la muni a rencontré une personne de la poste mais sans réponse satisfaisante...

Depuis cette date, sans réponse écrite de la part de la muni et sans information précise sur les déterminations prises par la Poste, je constate que plusieurs communes des cantons de Vaud (Baulmes), de Neuchâtel (Milvignes) et Fribourg (Bossonens) ont appelé à se fédérer contre la Poste. Contrairement à notre municipalité, les exécutifs de ces communes se sont mobilisés pour maintenir le service public dans leurs communes et se sont engagés pour faire plier la Poste.

Aussi je me permets d'interpeller la municipalité sur les points suivants et je la remercie d'avance de bien vouloir donner enfin des réponses précises à mes questions:

1- selon quelles modalités la municipalité entend-elle défendre le service public de la Poste dans notre commune?

2- quand pense-t-elle fournir une réponse écrite au conseil telle que promis le 18 mars 2019 ?

3- le nouveau directeur de la Poste, M. Roberto Cirillo, s'étant annoncé comme une personne à l'écoute des usagères et des usagers et souhaitant intensifier le dialogue avec les milieux politiques, n'est-ce pas là une bonne opportunité pour intervenir une nouvelle ou une première fois ?



Marie-France Vouilloz Burnier
Groupe des Verts et Ouverts

